## JokkoText J

## BlackMane - Contrat de licence pour Testo1



Annee : 2022

LE PRÉSENT CONTRAT DE LICENCE est conclu le samedi 5 mars 2022 Date d'entrée en vigueur par et entre (ci-apr?s dénommé le 'Licencié') également, le cas échéant, professionnellement connu sous le nom de , dont l'adresse principale est HLM FASS Sénégal, et Mamadou Dione (ci-apr?s dénommé le 'Concédant') également, le cas échéant, professionnellement connu sous le nom de BlackMane, dont l'adresse principale est HLM GRAND YOFF N10, Georgia, Sénégal. Le Concédant garantit qu'il contrôle les droits mécaniques de l'oeuvre musicale protégée par le droit d'auteur Testol (la 'Composition') ? la date indiquée ci-dessus et avant celle-ci. La Composition, y compris sa musique, a été composée par Mamadou Dione ('Songwriter') géré par le Concédant.

Utilisation principale: Le Concédant conc?de par les présentes ? la Licence une licence non exclusive (la 'Licence') pour enregistrer la synchronisation vocale de la Composition en partie ou dans son intégralité et substantiellement dans sa forme originale ('Enregistrement Maître').

Droits mécaniques: Le Concédant conc?de par les présentes au Licencié une licence non exclusive d'utilisation de l'Enregistrement Maître dans la reproduction, la duplication, la fabrication et la distribution de disques phonographiques, de cassettes, de disques compacts, de téléchargements numériques, d'autres enregistrements audio et numériques divers, ainsi que de tous levages et versions de ceux-ci (collectivement, les 'Enregistrements', et individuellement, un 'Enregistrement') dans le monde entier pour un nombre illimité de copies de ces Enregistrements ou de toute combinaison de ces Enregistrements, sous réserve du paiement au Concédant d'une somme de 20 FCFA US, dont la réception est confirmée.

Droits d'exécution: Le concédant accorde par les présentes au licencié une licence exclusive d'utilisation de l'enregistrement principal dans le cadre de représentations, spectacles ou concerts illimités ? but lucratif.

Droits de diffusion: Le Concédant accorde par les présentes au Licencié une licence non exclusive de diffusion ou d'émission de l'Enregistrement-Maître dans un nombre illimité de stations de radio ,20000 copies autorisées et 2000000 streams autorisés..

Crédit. Le Détenteur de licence reconnaîtra la paternité originale de la Composition de mani?re appropriée et raisonnable dans tous les médias et formats d'exécution sous le nom de 'Momoshady Beatz' par écrit si possible et vocalement sinon.

Contrepartie: En contrepartie des droits accordés en vertu du présent contrat, le Détenteur de la licence versera au concédant la somme de 20 FCFA et d'autres contreparties de valeur, ? l'ordre de 'Mamadou Dione', dont il accuse réception par les présentes.

Si le Détenteur de la licence ne rend pas compte au Concédant, n'effectue pas en temps voulu les paiements prévus par le présent contrat ou ne remplit pas ses autres obligations en vertu du présent contrat, notamment s'il ne dispose pas d'un solde bancaire suffisant, le Concédant aura le droit de résilier la licence sur notification écrite au Détenteur de la licence. Cette résiliation rendra l'enregistrement, la fabrication et/ou la distribution d'enregistrements pour lesquels des sommes n'ont pas été payées sujettes ? des infractions et pouvant faire l'objet de poursuites en vertu de la loi applicable, y compris, mais sans s'y limiter, le United States Copyright Act, tel que modifié.

Livraison: La Composition est automatiquement livrée par courrier électronique. Cependant Pour les fichiers STEM(pistes séparées), le compositeur a l'obligation de donner l'acc?s dans les 72H? l'acheteur, que ce soit un lien GOOGle Drive, DropBox, etc... avec l'adresse e-mail que le Titulaire de licence a fournie lors de son paiement au Concédant.

Le Titulaire de licence recevra un courrier électronique contenant une pi?ce jointe ou un lien ? partir duquel il pourra télécharger les fichiers hors STEM de la Composition.

Indemnisation: En conséquence, le Titulaire de licence accepte d'indemniser et de dégager le Concédant de toute responsabilité en cas de réclamations, pertes, dommages, co?ts, dépenses, y compris, mais sans s'y limiter, les honoraires d'avocat raisonnables, découlant ou résultant d'une prétendue violation de l'une des déclarations, garanties ou accords du Titulaire de licence en vertu des présentes.

Échantillons(samples) audio: L'autorisation d'échantillons provenant de tiers est la responsabilité du Détenteur de licence.

## BlackMane - Contrat de licence pour Testo1





Divers: Cette licence n'est pas transférable et est limitée ? la composition spécifiée ci-dessus, constitue l'intégralité de l'accord entre le Concédant et le Licencié concernant la composition, et lie le Concédant et le Licencié ainsi que leurs successeurs, ayants droit et représentants légaux respectifs.

Loi applicable: La présente Licence est régie et doit ?tre interprétée selon la loi de l'État de Géorgie, Sénégal, sans tenir compte des principes de conflits de lois.

Édition : Mamadou Dione conserve l'intégralité des droits d'édition.

L'enregistrement audio terminé par le détenteur de la licence de diffusion audio peut ?tre distribué aux superviseurs musicaux pour l'examen de la licence de synchronisation. Seul l'artiste ou la compagnie d'enregistrement peut tirer profit de cette licence.

Il ne s'agit pas d'une licence de synchronisation pour les superviseurs musicaux de l'industrie de la télévision, du cinéma et des jeux vidéo.

LES PARTIES ONT D?MENT EXÉCUTÉ LE PRÉSENT ACCORD ? la date indiquée en premier lieu ci-dessus.
Concédant de la licence :
, 20
Mamadou Dione - Producteur
Signataire autorisé
Titulaire de la licence :

Date: \_\_\_\_\_, 20\_\_

Signataire autorisé

- Artiste